

Le projet LABOUR-INT est mis en œuvre par un consortium coordonné conjointement par la CES, le CEEP et EUROCHAMBRES, comprenant un large éventail de partenaires en Europe, et avec la participation et le soutien de plusieurs organisations nationales, européennes et internationales.

► PARTENAIRES



► ORGANISMES SOUTENANT LE PROJET



► SUIVEZ NOS  
PROGRÈS SUR  
[www.labour-int.eu](http://www.labour-int.eu)  
#LABOURINT

► CONTACTS



ETUC  
etuc@etuc.org  
+32 (0)2 224 04 11



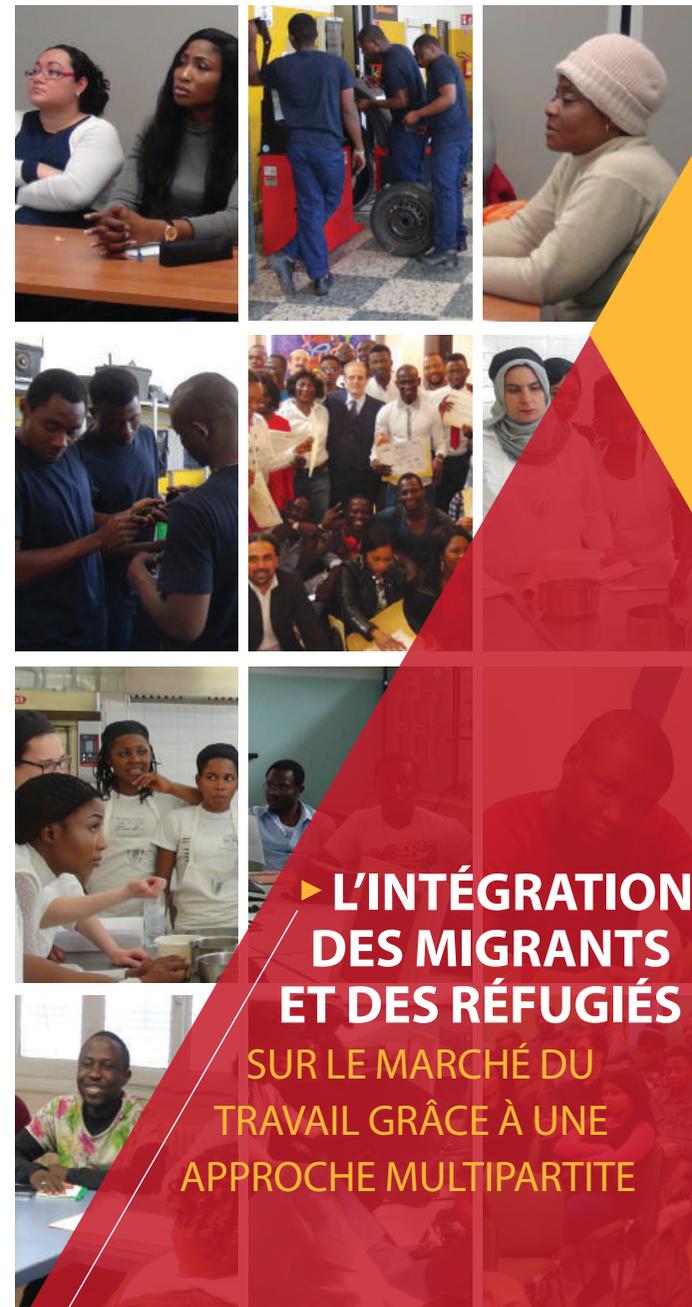
CEEP  
ceep@ceep.eu  
+32 (0)2 219 27 98



EUROCHAMBRES  
eurochambres@eurochambres.eu  
+32 (0)2 282 08 50



Cofinancé par le Fonds asile, migration et intégration de l'Union européenne.



► **L'INTÉGRATION  
DES MIGRANTS  
ET DES RÉFUGIÉS**  
SUR LE MARCHÉ DU  
TRAVAIL GRÂCE À UNE  
APPROCHE MULTIPARTITE

## ▶ À PROPOS DE LABOUR-INT

Le projet LABOUR-INT vise à :

- ▶ promouvoir l'**emploi** en tant qu'élément clé du processus d'intégration des réfugiés et des demandeurs d'asile dans la société.
- ▶ soutenir des **parcours d'intégration à plusieurs niveaux** et **multipartites** pour les ressortissants de pays tiers récemment arrivés dans l'UE, de leur arrivée jusqu'au lieu de travail, par l'évaluation et le profilage des compétences, la formation et le placement professionnel.
- ▶ établir une approche novatrice, fondée sur la coopération, le dialogue et l'engagement des **partenaires économiques** et **sociaux** en tant qu'acteurs clés du marché du travail, et établir ou favoriser une collaboration fructueuse avec d'autres parties prenantes concernées dans les secteurs public, privé et sans but lucratif.

Pour atteindre ces objectifs, LABOUR-INT s'appuie sur l'intérêt et les capacités des syndicats, des employeurs, des chambres de commerce et d'industrie et des associations de migrants.

## ▶ INTÉGRER LES RÉFUGIÉS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL PAR LES MOYENS SUIVANTS

**Renforcement des capacités :** le projet renforce les capacités déjà en place. Il s'appuie sur la capacité des partenaires du projet, à partir des meilleures pratiques, à créer des cadres opérationnels de manière autonome ou en partenariat avec d'autres acteurs dans le domaine de l'intégration des migrants et des institutions du marché du travail.

**Actions pilotes axées sur les résultats :** Des actions pilotes ont été mises en œuvre dans les États membres de l'UE qui présentaient un environnement plus favorable, des politiques structurées du marché du travail, une présence accrue de réfugiés et la présence consolidée de réseaux de partenaires. Elles adaptent les outils d'intégration au marché du travail existants aux conditions spécifiques des réfugiés et développent de nouveaux instruments.

**Création d'un réseau :** Toutes les actions ont une dynamique multipartite pour maximiser la participation et l'appropriation aux niveaux européen et national. Les partenaires du projet reproduisent la dynamique multipartite aux niveaux national, régional et local, à travers leurs représentants.

**Outils de travail pour l'évaluation et l'adéquation des compétences :** des outils efficaces d'évaluation des compétences sont testés dans le cadre des activités du projet, visant à faciliter l'adéquation des compétences pour les réfugiés.

## ▶ BÉNÉFICIAIRES

Les bénéficiaires **directs** et principaux sont

- ▶ Les demandeurs d'asile et les réfugiés, car ils bénéficient directement de l'action et de la capacité accrue des syndicats, des organisations patronales, des chambres de commerce et d'industrie et des associations de migrants qui les aident à s'intégrer plus rapidement sur le marché du travail et sur le lieu de travail.

Les bénéficiaires **indirects** sont

- ▶ Les employeurs européens, car le projet améliore l'accès à la main-d'œuvre qualifiée dont ils ont besoin.
- ▶ Les travailleurs européens, en promouvant une intégration de migrants sur le marché du travail fondée sur les droits.

## ▶ UNE APPROCHE D'INTÉGRATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL DÉVELOPPÉE DANS LE CADRE DU GROUPE D'EXPERTS SUR LES COMPÉTENCES ET LES MIGRATIONS (EGSM)

Les partenaires du projet disposent d'un intérêt commun à disposer d'une main-d'œuvre stable et qualifiée, adaptée aux besoins des entreprises, garantissant l'**égalité de chances et de traitement** entre travailleurs nationaux et migrants.

C'est pourquoi, dans le cadre de LABOUR-INT, les partenaires du projet ont mis en place un **groupe d'experts sur les compétences et la migration** (EGSM) afin de renforcer les capacités de tous les acteurs dans le cadre d'une stratégie d'intégration à plusieurs niveaux pour **évaluer les compétences et les qualifications correspondantes**, en fonction des conditions spécifiques des demandeurs d'asile et des réfugiés.

Le résultat de l'EGSM est la définition d'une approche, à adapter aux contextes nationaux et locaux, qui pourrait aider les partenaires économiques et sociaux à développer des actions et des stratégies visant à améliorer l'intégration sur le marché du travail. Le processus est compris comme un processus **multiétape et multipartite**, composé de plusieurs étapes qu'un nouvel arrivant sur le marché du travail doit franchir :

- ▶ 1. l'évaluation et le profilage des compétences
- ▶ 2. le développement des compétences
- ▶ 3. l'adéquation des compétences et le placement

Plusieurs acteurs, notamment les partenaires économiques et sociaux, les autorités et agences publiques, les ONG ou les établissements de formation, ont un rôle crucial à jouer à chacune de ces étapes.

